

GENEVIÈVE PAQUET

Avocate

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Laval, Québec, H7P 2P2

Téléphone : 514-972-8275 / Télécopieur : 514-352-6796

Courriel : genevieve.paquet.1@umontreal.ca

Le 26 juin 2009

'Par courrier électronique'

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie

Tour de la Bourse, C.P. 001

800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255

Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3669-2008, Phase 2
Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009

Chère consœur,

Tel que requis par la Régie dans sa correspondance datée du 23 juin 2009, le GRAME indique par la présente les informations demandées relatives à la planification de l'audience mentionnée en rubrique :

-Temps requis pour la présentation de la preuve du GRAME, par madame Nicole Moreau, analyste : 15 minutes, au maximum ;

-Temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins : 10 à 15 minutes pour le Transporteur, 5 minutes au besoin pour les autres intervenants ;

-Temps requis pour la présentation de l'argumentation finale : 10 minutes, au maximum.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes salutations distinguées.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me F. Jean Morel, Me Carolina Rinfret, et les intervenants au dossier R-3669-2008, phase 2